

COMMUNE DE MAURY

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 26

JUIN 2016

EDITO

Chers concitoyens,

Sécuriser, diminuer la vitesse des automobilistes en agglomération, rendre celle-ci attractive en offrant aux visiteurs des conditions de stationnement, participer indirectement au développement des activités économiques locales, respecter les obligations d'accessibilité, rénover les réseaux, les bâtiments, etc... sont autant d'investissements qu'il est nécessaire de réaliser pour le bien-être de tous.

Face à la baisse des dotations de l'Etat qui se poursuit d'année en année, la commune fait le pari de moderniser son territoire. Certes, les priorités sont plus difficiles à déterminer et les arbitrages deviennent plus délicats, mais la municipalité redouble d'énergie pour avoir le maximum de subventions à chacun de ses projets. Les budgets sont soumis à davantage de rigueur du point de vue des charges, tout en maintenant la qualité des services attendue par l'utilisateur.

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les concrétisations que nous réalisons au mieux dans l'intérêt du village.

Toute l'équipe municipale se joint à mon propos pour croire à l'avenir de notre territoire: celui-ci se sauvera de la morosité rurale par l'unité et la solidarité.

Cordialement,
Votre Maire,
Charles CHIVILO

Sommaire :

- Page 2– 3: Equipe municipale et services municipaux
- Page 4– 5: Informations budgétaires
- Page 6– 9: Travaux en cours
- Page 10-12: La vie au village
- Page 13: La bibliothèque
- Page 14: Préservation du territoire
- Page 15-17: Informations diverses
- Page 18: Adresses utiles
- Page 19: Documents utiles— Etat civil
- Page 20: Agenda



L'équipe municipale



Les élus :

Maire : Charles Chivilo
 1^{er} Adjoint : Emile Aubigna
 2^{eme} Adjointe : Christelle Alonso
 3^{eme} Adjoint : Henri Brau
 4^{eme} Adjoint : Michel Delonca

Conseillers :

Alexandre Villa Marie-Ange Estève
 Georgina Clay Michel Peille
 Edith Hurtado Marie-Christine Montagne
 Sophie Batlle Michèle Rivière
 Henri Gomez Pierrette Andrillo

Absentes: Georgina Clay, Edith Hurtado

Les services municipaux

La Mairie:

1 place de la Mairie - Tel : 04 68 59 15 24 - Fax : 04 68 59 08 74 -
marie.maury@wanadoo.fr - www.maury-village.com

Secrétaire Général : Thierry Mandile
 Assistante de Direction : Laurence Pacull
 Comptabilité: Yannick Bouchet
 Accueil : Séverine Vallier,
 Marine Picouilla



Horaires d'ouverture de la Mairie au public: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Les Services Techniques:

1 Av Jean Jaurès Tel : 04 68 59 18 32
 Responsable : François Alonso
 Agents : Antoine Guirado, Alain Durand, José Martinez,
 Dylan Degryse, Serge Hofman, Olivier Plana
 Horaires:
 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (Lundi au jeudi).
 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (le vendredi).



La Bibliothèque:

Tél : 04 68 59 12 18 biblio-maury@orange.fr
 Responsable : Catherine Combaluzier
 Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 13h30 à 18h00
 le Samedi de 14h00 à 18h00.



Le Point Infos Tourisme de la Maison du Terroir :

Tél : 04 68 50 08 54 maisonduterroir@gmail.com
 Responsable : Catherine Combaluzier
 Agent d'accueil : Céline Ery
 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.



Les Gîtes:

Responsable : Hélène Saltraile
 Réservations : www.gitesdefrance.fr ou 06 18 73 26 11
 Permanence : Tous les jours de 18h00 à 20h00 (pendant les vacances scolaires)
 Les jeudis, vendredis et samedis de 18h00 à 20h00 (hors vacances).



L'Ecole:

Tél : 04 68 59 18 96
 ATSEM : Pascale Canavy
 John Thomas
 Muriel Olive



Agents d'entretien

Joséphine Corgol
 Jessica Peneau





Vie municipale

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

La nouvelle organisation territoriale de la République issue de la loi NOTRe (loi n°2015-991 du 7 août 2015) permet aux communes de moins de 1500 habitants de dissoudre le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS).

Le conseil d'administration du CCAS de Maury, réuni le 15 décembre 2015, a donné un avis favorable à sa dissolution.

Le conseil municipal de Maury a donné son accord à cette dissolution.

En conséquence, la commune de Maury exercera directement les compétences du CCAS et le budget de celui-ci sera versé dans le budget de la commune.

Toutefois une commission d'action sociale extra municipale a été créée. Elle se compose de:

- | | | |
|---------------------|----------------------------|--------------------|
| ◆ Charles Chivilo | ◆ Georgina Clay | ◆ Claudette Calvet |
| ◆ Christelle Alonso | ◆ Marie-Christine Montagné | ◆ Agnès Raynaud |
| ◆ Marie-Ange Estève | ◆ Edith Hurtado | ◆ Chantal Rubio |



Nouvelle organisation des services de la Mairie : une adaptation nécessaire



Les communes subissent des mutations sans précédent : succession de réformes imposant le transfert de compétences auprès de la communauté de communes Agly-Fenouillèdes, diminution drastique des aides de l'Etat (dotations) versées chaque année aux collectivités locales, etc...

Pour maintenir une qualité de service avec des moyens moins importants, le conseil municipal a dû prendre des décisions difficiles. Parmi ces décisions, citons principalement :

- ◆ la mise à disposition de l'agent, Mme S. Vallier, pour 14/28^{ème}, auprès de la CCAF dans le cadre de sa compétence développement de la station Trail ;
- ◆ A compter de la rentrée scolaire 2016-2017, le transfert de la quotité restante de l'agent, M. John Thomas, soit 16/35^{ème}, auprès de la CCAF, dans le cadre de sa compétence enfance-jeunesse
- ◆ la diminution et la non-reconduction de contrats à durée déterminée;
- ◆ l'optimisation des ressources humaines pour limiter le recrutement :
 - ↳ Mme C. Combaluzier, agent du patrimoine affecté à la bibliothèque est aussi affectée depuis le 1^{er} septembre 2015, les matins au point info tourisme de la Maison du Terroir. Depuis le 1^{er} avril, ce dernier bénéficie d'un renfort pour les après-midi et en saison, avec Mme Céline Ery, recrutée en contrat d'accompagnement à l'emploi pendant un an (aidé à 65% par l'Etat).
Précision est faite que la communauté de communes gèrera à l'avenir les différents points d'information touristique
 - ↳ A compter de la rentrée scolaire 2016-2017, Mme M. Olive, remplacera M. J. Thomas au poste d'ATSEM.
- ◆ la diminution, depuis le 1^{er} janvier, des heures d'ouverture de la Mairie au public - uniquement les matins de 8h30 à 12 h (sauf urgence signalée par téléphone)-.

Ainsi, globalement, c'est une économie de **30 800 €** que la commune réalise sur ses charges de personnel.



Budget primitif de la commune pour 2016

Le budget 2016 se situe dans un contexte difficile:



- ♦ l'Etat impose aux collectivités locales une diminution importante de ses différentes dotations.
- ♦ Le tableau comparatif des recettes et dépenses entre 2005 et 2015 ci-après montre que les recettes de fonctionnement augmentent en moyenne annuelle de 0.65% quand, dans le même temps, les dépenses de fonctionnement augmentent de 1.2%. Le différentiel risque de s'aggraver pour les prochaines années tant par l'orientation de l'Etat rappelée ci-dessous que par la baisse de la population à Maury.

Le budget, voté en équilibre, se caractérise par:

- ♦ une baisse des dépenses par rapport à 2015 de 8.53% en moyenne. Ainsi on peut relever les baisses suivantes:
 - ⇒ Charges à caractère général: -7.23%
 - ⇒ Charges de personnel: -2.62%
 - ⇒ Autres charges de gestion: -9.50%
 - ⇒ Charges financières: -7.87%
- ♦ Au niveau des recettes, les différents dotations et participations baissent de 13.35%. Le chapitre impôts et taxes augmentent de 1,46%.
- ♦ Pour tenir compte du fait que, depuis 2001, les taux de taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti sont, selon le tableau ci-après devenus inférieur aux taux nationaux et départementaux, le Conseil Municipal a voté, à sa majorité, une augmentation du taux de ces deux taxes de 1.90%.
- ♦ Aucune modification n'intervient sur le taux de la taxe foncière du non bâti.



Coût de l'augmentation communale:

Pour la comparaison entre 2015 et 2016 il faut intégrer dans le calcul l'augmentation de 1% des bases d'imposition prévue par la loi de finances. On obtient ainsi pour une maison se situant dans la moyenne des immeubles de la commune le résultat suivant pour la part communale des taxes:

Taxe d'habitation	2015	2016
Base d'imposition	2751,00€	2779,00€
Taux %	15,22%	15,51%
Total	418,70 €	431,02 €
Différence*		12 €

Taxe foncière	2015	2016
Base d'imposition	1376,00€	1390,00€
Taux	21,50%	21,91%
Total	295,84€	304,55€
Différence*		9 €

*Hors évolution des taux des autres institutions

RAPPEL

Taux Moyens communaux de 2001			
	National	Départemental	Maury
TH	13,56%	12,65%	14,29%
TFB	17,28%	17,71%	21,35%
TFNB	41,29%	44,43%	59,51%

Taux Moyens communaux de 2015			
	National	Départemental	Maury
TH	23,95%	24,62%	15,22%
TFB	20,20%	22,23%	21,50%
TFNB	48,53%	51,79%	60,70%

Evolution des taux communaux

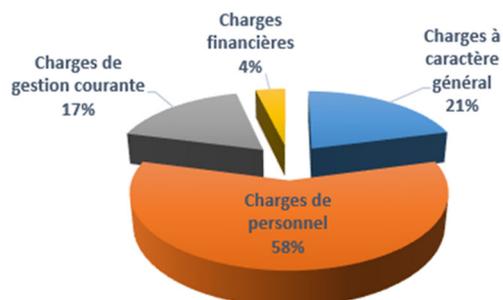
Année	TH	TFB	TFNB
2005	15,22	21,50	60,70
2006	15,22	21,50	60,70
2007	15,22	21,50	60,70
2008	15,22	21,50	60,70
2009	15,22	21,50	60,70
2010	15,40	21,50	60,70
2011	15,40	21,75	61,42
2012	15,22	21,50	60,70
2013	15,22	21,50	60,70
2014	15,22	21,50	60,70
2015	15,22	21,50	60,70



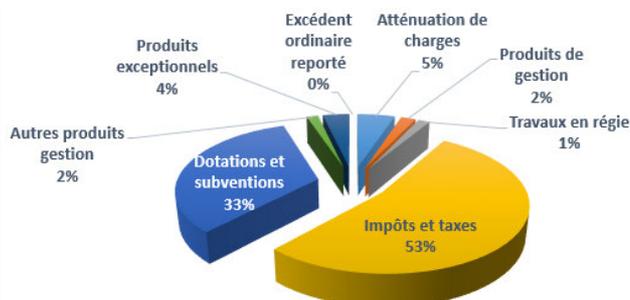
Comptes administratifs de l'exercice 2015:

Votés par le conseil municipal, dans sa séance du 07 avril 2016 ils sont en concordance avec les comptes de gestion établis par Madame le receveur municipal, comptable assignataire de la commune.

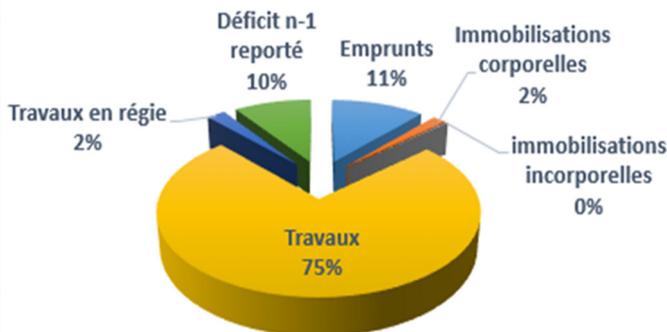
Dépenses de Fonctionnement : 949 437,71€



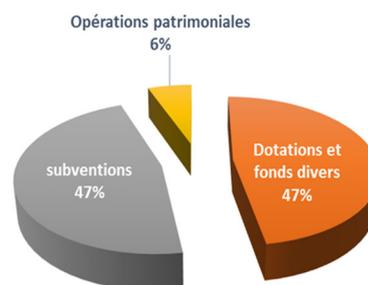
Recettes de fonctionnement : 1 075 338,39 €



Dépenses d'investissement : 703 387,89 €



Recettes d'investissement : 6642 30,06 €



Evolution des DEPENSES / RECETTES section de FONCTIONNEMENT

	2005	2015	Moy. sur la période	Moy. annuelle	2016
Dépenses de fonctionnement	847 714.86	949 437.71	12.00%	-5.42%	989 422,51
011 Charges à caractère général	251 103.44	198 048.91	-21,13%	-5.46%	205 760,31
65 Autres charges de gestion (participat°, subv°...)	207 124.58	162 570.71	-21,51%	-11.56%	147 803,16
66 Charges financières	12 856.83	35 760.46	178,14%	-15.40%	41 558,15
012 Charges de personnel	371 630.51	553 057.63	48.82%	-2.74%	543 400,00
Dont rémunérations titulaires	198 227.08	250 882.45	26.56%	0.68%	44 898,38
Dont rémunérations non titulaires	68 635.32	147 940.80	115.55%	-10.23%	5 002,51
Dont charges	104 768.11	154 234.38	47.22%	-1.13%	1 000,00
Recettes de fonctionnement	1 009 955 .88	1 075 338.38	6.47%	-10.85%	
002 Excédent reporté		0.00			989 422,51
013 Atténuation de charges	38 835.20	54 315.16	39.86%	-6.13%	
042 Opérations d'ordre	37 692.72	16 385.57	-56,53%	-23.00%	40 500,00
70 Vente produits, prest. services	34 760.21	21 435.76	-38.33%	-2.29%	23 002,51
73 Impôts et taxes	512 973.28	573 308.52	11.76%	3.54%	20 250,00
74 Dotations et subventions	13 176.67	354 798.34	1.78%	-15.67%	564 917,00
75 Autres produits de gestion	21 184.67	16 731.85	26.98%	-19.29%	326 753,00
77 Produits exceptionnels	25 016,40	38 363.08	81.09%	44.55%	14 000,00

Année	Habitants
1891	1890
1911	1603
1970	1200
2000	869
2009	910
2015	846

Pourquoi la baisse de la population impacte le budget de Maury?

Les dotations de l'Etat sont pour leur plus grande partie calculées en fonction du nombre d'habitants...

Pour faire simple et donner des ordres de grandeurs, la diminution de la population de Maury constatée lors du dernier recensement entrainera une diminution des dotations de l'Etat d'environ 16 000€ à compter de 2018.

Baisse des dotations de l'Etat

Année	€
2015	9023
2016	15000
2017	15000
2018	22500



Le prix du m³ d'eau à Maury voté en 2016

<u>Commune :</u>		<u>Redevances Agence de l'Eau :</u>	
Eau :	1.17 €	Redevance pour pollution :	0,290€
Part assainissement :	1.13 €	Redevance pour modernisation des réseaux :	0,160 €

Nota : cette dernière contribution n'est versée que par les habitants raccordés à un assainissement collectif (égout).

Rappel :

- frais d'ouverture, de fermeture pour résiliation ou de façon temporaire à la demande de l'abonné :	30 €
- frais de fermeture et de réouverture en cas de non-paiement (l'intervention) :	30 €

Prix pratiqué sur le bassin Rhône Méditerranée et Corse	Prix moyen sur l'ensemble du territoire national en 2015	Prix de la commune de Maury en 2016
3,62€ TTC/m ³	3,99€ TTC/m ³	2,75€ TTC/m ³

Travaux en cours

Schéma d'optimisation des réseaux d'eau et d'assainissement : la rue Pasteur en priorité

Notre commune est confrontée à des problèmes de vétusté de ses réseaux, qui engendrent de nombreuses casses et fuites, notamment au niveau de l'eau potable, causant des désagréments pour les usagers.



Il faut imaginer que les réseaux d'eau potable et d'assainissement couvrent une distance de près de 12 km !

Afin d'appréhender ces problèmes et avoir une bonne connaissance de ces réseaux, c'est au travers d'une réflexion globale sur l'ensemble de ses installations que la commune a réalisé en 2014 un schéma d'optimisation d'alimentation en eau potable, complétant et mettant à jour les données du schéma directeur réalisé en 2004.

Les solutions techniques répondront aux préoccupations et objectifs de

la commune qui sont :

- ♦ établir un diagnostic précis des infrastructures existantes,
- ♦ analyser les besoins en production et consommation actuels et futurs,
- ♦ prévoir à court terme un programme d'investissements nécessaires à l'amélioration de la qualité des eaux distribuées et à l'optimisation de la gestion de ce patrimoine.

Une des premières actions consistait à effectuer un maillage plus pertinent sur l'ensemble du réseau, en vue d'éviter des coupures qui pénaliseraient un trop grand nombre d'abonnés. Ce maillage a été réalisé début 2015, par la pose de nouvelles vannes de sectionnement.

Entretemps, plusieurs fuites se sont succédé sur le réseau d'eau potable de la rue Pasteur, nécessitant les interventions rapides de l'entreprise CANATEC mandatée par la commune.

Par ailleurs, le plan d'actions prévoit également la programmation de travaux de réhabilitation de certains tronçons du réseau d'eau potable dans le village.



Une priorité a été mise sur la rue Pasteur et en fin d'année 2015, la commune a obtenu les financements nécessaires, soit un montant de **103 020 €** pour un ensemble de travaux, dont ceux de la rue Pasteur.

Afin d'éviter des perturbations trop importantes, cette opération a été scindée en plusieurs tranches et les travaux seront achevés d'ici cet été.





Travaux en cours

Etat d'avancement du projet de création de relais de proximité

Lors de la dernière édition du bulletin municipal, nous vous avons présenté le projet de relais de proximité.

Ce dernier regroupera au sein d'un même bâtiment, l'association d'aide à domicile en milieu rural (une douzaine de salariés), le cabinet d'infirmières et une annexe médicale qui sera occupé par Mme Mathilde Lemoine, docteur en médecine.

Outre le maintien des services à la personne, le projet concourt à l'attrait du territoire et au développement économique local.

Le bâtiment, situé en bordure du nouveau parking près de l'école devra être aménagé en conséquence. Actuellement, la demande de permis de construire est en cours d'instruction auprès des services de la DDTM.

Plan de financement prévisionnel :

Le montant estimatif des travaux TTC s'élève à **228 594 €** et les subventions obtenues à **209 195€**; l'autofinancement prévisionnel pour la commune s'élevant donc à **19 399 €** (hors acquisition foncière).



Travaux d'économies d'énergie sur le bâtiment de la Mairie

La notion de maîtrise de l'énergie au sein des collectivités est devenue une composante essentielle en termes de développement durable et de gestion des deniers publics.

En 2010, la commune a engagé un diagnostic énergétique pour la plupart de son patrimoine immobilier. Ce diagnostic a mis en évidence le manque d'isolation par les menuiseries, celles-ci datant d'une vingtaine d'années.

Par ailleurs, la Mairie et la bibliothèque sont alimentées en chauffage avec une chaufferie fioul mais également en chauffage-climatisation. Ce dernier est alimenté avec un gaz dénommé R22, gaz interdit aujourd'hui et mis en cause dans le phénomène d'appauvrissement de la couche d'ozone.

A la suite d'une défaillance d'un des trois groupes extérieurs de chauffage et de climatisation alimentant la Mairie, la commune a dû revoir l'ensemble de son installation.

Les travaux sont éligibles aux certificats d'économies d'énergies (primes énergie).

Le montant des travaux TTC s'élève à 62 830.00 € et l'autofinancement pour la commune à 22 352.37 € .



Mise en accessibilité du groupe scolaire : des travaux sont programmés pour l'été:

Fin 2014 et au 1er semestre 2015, la commune a réalisé les travaux d'extension du groupe scolaire en créant une nouvelle salle polyvalente, un nouveau dortoir, un bureau de direction et un local rangement.

Dans le même temps, la commune venait de réaliser son diagnostic accessibilité pour l'ensemble de son patrimoine avec la mise en place d'un agenda déterminant les travaux de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public à réaliser et ce, conformément aux obligations réglementaires.

Sans attendre, la commune a fixé la priorité sur son groupe scolaire.

Les esquisses, validées par l'équipe pédagogique et la municipalité matérialisent une rampe équipée d'un garde-corps faisant la jonction entre toutes les salles de classe.

Initialement prévus durant l'été 2015, ces travaux ont été reportés faute de financements suffisants. A la fin de l'année, la commune a pu ainsi obtenir les subventions nécessaires, soit **8 000€** de l'enveloppe parlementaire de Mme Hermeline Malherbe sénatrice, et **30 710.40€** de l'Etat.

En conséquence, les travaux sont à nouveau programmés pour le mois de juillet 2016.

Le montant estimé des travaux TTC s'élève à **58 065.60€** et les subventions obtenues à **48 235.48€**; l'autofinancement pour la commune s'élevant donc à **9 830.12€**.





Travaux en cours

Traversée d'agglomération : la 2nde tranche achevée.

La commune vient d'achever la 2^{ème} phase de la traversée de Maury depuis l'entrée de ville côté Estagel sur plus de 300 mètres environ, jusqu'au carrefour de la route de Cucugnan.

Un contenu d'opération réaliste :

Rendre le territoire attrayant, mettre en valeur les activités économiques locales par la réfection de leurs abords, améliorer le stationnement, sécuriser le cheminement piétonnier et diminuer la vitesse des véhicules, tels sont les objectifs globaux qui ont été assignés dans ce projet municipal ambitieux.



Initiée depuis 2012, l'opération a été scindée en deux tranches de manière à étaler la charge financière et obtenir le maximum de financements.

La largeur de la chaussée a été réduite à 6 mètres au lieu de 7 mètres pour donner un effet de rétrécissement et accentuer la diminution de la vitesse des automobilistes. De fait, les trottoirs sont élargis pour une meilleure sécurisation du cheminement piétonnier. Les plateaux traversants viennent conforter ce besoin de sécurité de la circulation sur cette voie publique. **Dans un souci de cohérence globale sur la sécurité routière, il a été décidé de mettre tout le village en vitesse limitée à 30km/h.** En outre, le projet prévoit la redistribution de l'espace public et l'aménagement du stationnement, en bordure de cet axe, desservant le Centre Loisirs et les équipements sportifs. Pour optimiser le stationnement, le terrain de tennis a été déplacé ainsi que les containers à poubelle, verre et textile qui seront intégrés dans un abri conçu à cet effet et deux terrains de pétanque ont été aménagés, dans un esprit de recherche de convivialité.

En concordance avec ses objectifs, la municipalité a donc souhaité renforcer l'attrait oenotouristique en offrant une capacité d'accueil digne de ce nom au sein de la vallée de l'Agly.

Enfin, le programme, notamment celui du parking tient compte du traitement de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et ce, conformément au plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) validé fin 2011.

La prise en compte du développement durable dans cette opération :

L'autre point clef de ce dossier concerne la récupération des eaux pluviales. En effet, la section des travaux d'embellissement de la traversée se situe à l'aval du réseau pluvial et du canal d'arrosage. L'extension du pluvial et le trop plein du canal d'arrosage permettront l'alimentation de la future aire de remplissage et de lavage phytosanitaire réservée à l'activité agricole qui sera située à l'entrée du village avec une cuve de stockage. La combinaison de ce projet avec le programme de la traversée d'agglomération a permis ainsi à la commune d'obtenir en 2013 un financement complémentaire de l'Agence de l'Eau d'un montant de **78 947 €** dans le cadre d'un appel à projet.

En outre, de manière cohérente, l'opération s'articule avec l'aménagement des espaces verts traités avec le souci d'économiser l'eau par le choix d'essences locales économes en eau et conformément aux directives du plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles approuvé fin 2014 (PAPPH) par la commune et l'Agence de l'Eau. Rappelons l'objectif de la politique « zéro-phyto » qui est de tendre vers l'interdiction d'utiliser des produits chimiques par la collectivité.

L'opération globale de la traversée et du parking, offre désormais un résultat satisfaisant pour un investissement total de **599 448 € hors taxe et un autofinancement de 148 277 €**, le maximum des subventions ayant été mobilisé.

Enfin, en réalisant ce projet, la commune a contribué à maintenir l'investissement public dans une conjoncture de travaux publics en baisse.





Traversée d'agglomération : la 2nde tranche achevée.



14:37 25/MAI/2016



14:37 25/MAI/2016



14:38 25/MAI/2016



Désormais la vitesse est limitée à 30 dans tout le village

Un parking entièrement rénové



14:34 25/MAI/2016



14:35 25/MAI/2016



La vie du village

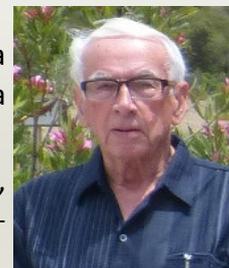
Changement de Président à l'ASA de la Mouillère



Par décision du Comité syndical du 7 octobre dernier, Guy Marquié a passé la main après 40 ans de présidence. L'ancien président de l'ASA a transmis ses pouvoirs à Emile Aubigna.

Tous deux ont une connaissance parfaite du réseau local d'irrigation, d'importance capitale face à la problématique de la gestion de la ressource en eau, véritable enjeu de demain.

A cette occasion, les membres du comité ont tenu à remercier Monsieur Marquié de son dévouement pendant toutes ces années en organisant au mois de décembre dernier une petite réception à la mairie en compagnie de ses proches.



Club des Aînés. Maury Loisirs: Un club revigoré !

Dynamique malgré le temps qui passe, les absences regrettées et non remplacées, le club Maury Loisirs affiche néanmoins une certaine vitalité que les dirigeants entendent bien pérenniser car le club demeure une structure indispensable dans la vie du village.

Les temps forts qui ont émaillé l'année 2015 :

- La grande rife de janvier ouverte à tous : là se font les rencontres entre adeptes de ce loisir avec les villages voisins
- Les repas de février et de mai qui constituent des moments conviviaux qui permettent de resserrer les liens d'amitié loin du quotidien.
- L'escapade en Espagne en avril à Tarragone et la cité médiévale de Montblanc restera une étape réussie et chargée de souvenirs.
- La matinée caritative en faveur de la ligue contre le cancer s'est déroulée aussi en avril et la prestation « chansons françaises », sous l'impulsion de Monsieur Bascou, fut très applaudie.
- En juin la mini-croisière sur le canal du midi à bord du Manon et le passage de 9 écluses a constitué un réel dépaysement et une magnifique promenade le long des platanes centenaires.
- A l'automne la découverte du jardin de Saint Adrien à Servian et Béziers en petit train s'inscriront dans les annales du club
- Le goûter de Noël, offert par la municipalité, reste un moment privilégié de partage entre élus et anciens, très apprécié. Les plus âgés ayant reçus chez eux leurs friandises.
- Les séances de loto hebdomadaire associées aux goûters sont des moments incontournables au foyer où se concentre aussi l'atelier couture qui fait un appoint non négligeable pour les finances du club.



Village de Montblanc

Jardin Saint Adrien

Canal du midi





Anciens combattants FNACA: cérémonies du souvenir:



Les évènements qui actuellement troublent le monde avec ces guerres fratricides perturbent la vie mondiale.

Nous, anciens combattants en Algérie, dernière génération du feu, sommes partis en cette terre algérienne pour assurer un combat que nous ne comprenions pas. Nous y avons subi des attaques, nous avons crapahuté dans le djebel et nous n'étions pas dans des hôtels ou allongés sur le sable. On ne peut nier que nombre d'entre nous ont été tués et d'autres blessés.

Il est vraiment dommage qu'en cette période de conflit nos cérémonies de reconnaissance envers la nation tombent dans l'oubli. Nous, anciens combattants, souhaitons que la population, et notamment les plus jeunes, participent en

plus grand nombre à ce devoir de mémoire.

De nombreux villages font état dans la presse de leur participation aux différentes célébrations: pourquoi pas nous? Il est important en cette période conflictuelle de démontrer notre esprit citoyen et de respecter les valeurs de la république.

Nous qui ne sommes plus jeunes assurons chaque année notre devoir de citoyen et d'anciens combattants. Nous sommes là aussi tous les 14 juillet et avons assisté en 2015 à la décoration de nos valeureux camarades Emile Aubigna et Albert Ribes. Nous ne manquons pas ce jour-là de nous réunir autour d'une bonne table accompagnés de nos épouses et amis.

Malheureusement cette année nous avons eu à déplorer le décès de notre camarade André Nicolau.



Maury Gym

Cette année encore le club de gym de Maury a rencontré un grand succès.

Après le départ de notre présidente Marie Jo et d'Elyse notre professeur de gym, c'est sous l'élan d'Alexandra Barthes notre nouvelle présidente et de son équipe, **Claire Pellissier** (trésorière) et **Audrey Armingaud** (secrétaire) que le club est reparti pour une nouvelle année sportive. Et grâce à nos nouveaux professeurs **Sam** et **Étienne** pour la gym ainsi qu'à **Jennifer** notre professeur de Zumba depuis la saison dernière le nombre des nos adhérents adultes et enfants a augmenté !

L'année 2015 a été clôturée par un superbe spectacle qui a rencontré un grand succès et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 28 juin prochain à la salle des fêtes pour applaudir nos danseurs et gymnastes en herbe.



N'hésitez pas à nous rejoindre pour faire du sport dans la bonne humeur,

- ◆ le mardi pour la Zumba de 18h à 19h pour les enfants et de 19h à 20h pour les adultes et
- ◆ les jeudis pour une heure de gym à 17h30 pour les enfants et à 18h30 pour les adultes!!!



Club de judo Agly Fenouillèdes: 2 ceintures noires à Maury!



Nous saluons ici, **Nicolas Desprez**, l'entraîneur du Judo Agly Fenouillèdes dont le travail mis en œuvre à Maury et à l'échelle du Fenouillèdes est à nouveau couronné par le succès de ses élèves :

- **Benoît Bégué** a terminé l'examen qui le propulse dans le cercle très prisé des ceintures noires lors d'une compétition de grade à Narbonne le 6 mars dernier. Le jeune homme, qui n'a pas encore 15 ans, est entraîné depuis sa plus tendre enfance par Nicolas Desprez. Benoît est le deuxième judoka du club à atteindre la ceinture noire après... son père, qui n'est autre que le président de l'association. Le judo est donc une histoire de famille chez les Bégué. Celui qui s'entraîne ardemment au club de Pollestres, a reçu sa ceinture noire sous le regard de sa famille, amis, camarades d'entraînement et dirigeants de club...Un moment que Benoît, très ému, n'oubliera jamais.

- **Romane Sabathier** a reçu la ceinture noire de judo par son Club du Judo Olympique Saleilles. En emportant 4 ippons sur 5 combats, elle parvient à obtenir les 100 points nécessaires pour la ceinture noire lors d'un examen officiel à Mèze (juin). A 16 ans, cadette deuxième année, Romane a suivi les étapes de cette ascension depuis l'âge de 5 ans. C'est grâce au Judo Agly Fenouillèdes qu'elle découvre ce sport dans lequel elle exprime développement physique et force mentale. Romane connaît l'importance des entraînements et aime à rappeler son cheminement. Après le Judo Club Stéphanois, c'est à Saleilles que Jean Barcelo, son entraîneur, et ses coachs, Emilie et Nicolas Laplanche, l'accompagnent dans son avancée.

XIII: Deux cadets champions de France UNSS



La commune félicite les cadets **Yann Belmaaziz** et **Aurélien Vales** qui confirment l'ancrage du rugby à XIII en Fenouillèdes. Aux postes d'Avant et de Demi de mêlée, Yann et Aurélien s'engagent. Il y a quelques années, dès la sixième, le collège de Saint-Paul de Fenouillet les a accompagnés dans cette motivation. Aujourd'hui, le lycée Renouvier de Prades leur permet d'exprimer leur talent sportif. Nos jeunes mauryrats en classe de Première STMG et ES Option Rugby, font partie des très nombreux jeunes impliqués dans l'UNSS grâce à leur professeur de sport Olivier Serrano. Cette année, sur 35 cadets, ils font partie des 16 sélectionnés pour former l'équipe qui a emporté la médaille d'or du championnat de France excellence de rugby à XIII (article Indep Les cadets du lycée Renouvier 10/05).

Aurélien et Yann, capitaine de l'équipe UNSS cadet du lycée Renouvier, sont fiers de leur maillot de la victoire et le village aussi. Bravo à tous deux et bonne continuation dans le cadre scolaire comme en club où, issus du Fenouillèdes XIII, ils évoluent actuellement avec le RC Baho.

Félicitations à tous nos jeunes sportifs qui participent à la promotion de leur club et du Fenouillèdes!



La bibliothèque



Cette année encore, le conseil général par l'intermédiaire de la Médiathèque Départementale des Pyrénées-Orientales permet d'offrir un livre aux enfants nés en 2015. "Bon voyage bébé!" est l'album de Béatrice Alemagna qui sera remis aux parents de Maury, comme à ceux du Fenouillèdes.

La bibliothèque est ouverte du mardi au vendredi de 13h30 à 18h et samedi de 14h à 18h. Gratuit pour les enfants/15€ d'adhésion pour les adultes biblio-maury@orange.fr



Les Restos du cœur

Les rendez-vous ayant lieu le mercredi, des lectures sont proposées aux enfants présents, une fois par mois. Un temps de partage qui permet aussi de diffuser les livres auprès de nouveaux publics.

Les Incorruptibles

Les sélections de livres des "Incos" et l'école ont permis la régularité des lectures dans chacune des classes. Récemment, les enfants se sont prononcés par le vote et attendent début juin le résultat national pour découvrir les lauréats 2015-2016.



Les doigts des femmes

Le projet de mieux connaître la situation professionnelle des femmes dans le Fenouillèdes intitulé "Témoignages d'aujourd'hui" se poursuit. Cette année, à l'occasion des semaines des droits des femmes, Martine Arino, de l'Institut de Recherche Action en sociologie Sémiotique et Communication a permis de croiser interventions, film, rencontres et lectures. Pour l'avenir, cette remontée sociologique du travail des femmes pourrait donner lieu à la réalisation d'un film.

Lecture en présence de l'auteur au jardin des oliviers de la maison du terroir

La venue de Gérard Gavarry pour la parution de son dernier roman "Leucate Univers" chez P.O.L a permis au public d'apprécier le contexte comme la rencontre. La qualité du travail de l'auteur a stimulé de nouveaux lecteurs. D'autant que Guy Marquié, personnage de ce roman était aux côtés de l'auteur. Cette situation insolite a ajouté au charme de l'après-midi.





Préservation du territoire :

La commune poursuit son plan d'animations agro-environnementales (MAE)

Bien que la commune subisse d'importantes contraintes financières, la municipalité de Maury a décidé de poursuivre le processus des mesures agro-environnementales (MAE), compte tenu des effets bénéfiques pour le territoire et les exploitants qui y ont adhéré.

En effet, la thématique de la réduction de l'usage des produits phytosanitaires est un enjeu majeur et impose que des solutions soient prises à l'échelle collective. De plus des dispositifs financiers spécifiques ont été mis en place sur notre territoire pour répondre à cet enjeu.



M. Silvio Marocchino, notre technicien référent au sein de la commune depuis octobre 2011, a intégré la communauté de commune Salanque-Méditerranée dont le siège se situe à Clairà depuis le 1^{er} juillet 2015. En accord avec celle-ci et à travers une convention de mise à disposition, M. Marocchino continuera d'œuvrer pour la commune de Maury pour les exploitants qui se sont engagés dans la démarche des MAE, à raison d'une dizaine de jours étalés dans l'année 2016, afin de réaliser les bilans annuels et percevoir ainsi les aides financières de ce programme européen.

Pour information, le bilan à réaliser chaque année sur la période des 5 années de contractualisation représente un coût unitaire de 300 € s'il était confié à un prestataire. Au total, pour la trentaine d'exploitants **c'est une économie pour nos vignerons de plus de 50 000 € sur l'ensemble de la période !**

Parallèlement, d'autres producteurs sont en cours d'être retenus dans le processus des MAE, ce qui permettrait à la commune de franchir la barre des **500 hectares engagés** dans ce domaine, soit un peu plus de **30 %** de sa superficie viticole.

Les MAE sont des aides directes, encadrées par le deuxième pilier de la politique agricole commune (PAC), pour accompagner les changements de pratiques agricoles et limiter les pollutions diffuses.

Contact et renseignements : M. Marocchino Silvio / eau.maury@gmail.com

LANGUEDOC
ROUSSILLON
LA RÉGION MIDI
PYRÉNÉES



Le Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires (PAPPH) :

Lancée en 2014, l'étude du Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires (PAPPH) a été validée courant avril 2015 par l'Agence de l'Eau. Rappelons que l'objectif de la démarche dite du « zérophyto » est de réduire considérablement l'utilisation des produits chimiques utilisés pour le désherbage et ce, d'ici le 1^{er} janvier 2017, délai imposé par les textes.



Cette étude a permis à la commune d'obtenir le 18 mai 2015 une aide financière de **45 280 €** de l'Agence de l'Eau pour l'acquisition du matériel de désherbage et le renouvellement de notre balaieuse de voirie.



Informations diverses

Train du Pays Cathare et du Fenouillèdes:

Sur présentation d'une attestation établie par la Mairie, les habitants du village peuvent bénéficier d'un tarif réduit sur le billet aller-retour relatif au parcours du Train rouge d'avril à octobre 2016.

Présenter cette attestation lors de l'achat de votre billet :

- à la boutique de la gare d'Axat ou de Rivesaltes
- au bureau à St Paul de Fenouillet 26 boulevard de l'Agly (tous les jours 9h-12h / 14h-17h, fermé samedi)
- ou en montant à bord du train dans l'une des gares situées sur le parcours (Espira de l'Agly, Cases de Pène, Estagel, Maury, Saint Paul de Fenouillet, Caudiès de Fenouillèdes, Lapradelle).
- ou suite à votre réservation par téléphone au 04 68 200 400 ou 04 68 599 902

Grand parcours										
Maury – Axat – Maury										
	du 17/04 au 06/07		du 07 au 24/07		25/07 au 29/08		30/08 au 02/10		05 au 30/10	
	di, me	ma (du 07/06 au 05/07)	tous les jours (sauf sa)	ma, me, je	di, lu, ve	di, ma, me, ve	di, me			
Départ Maury <i>Via les Gorges de l'Aude</i>		10h55	10h55	10h25	13h10	10h55	10h55			
Arrivée Axat		12h40	12h45	12h30	14h35	12h45	12h40			12h40
Départ Axat		15h10	15h10	15h45	15h10	15h10	15h10			15h10
Retour Maury		16h30	16h30	17h	16h30	16h30	17h30			

Grand parcours		Parcours des vignes	
Maury – Espira de l'Agly – Maury		Maury – St Paul de Fenouillet – Maury	
26 juillet au 25 août		26 juillet au 25 août	
ma, me, je		mardi, mercredi, jeudi	
Départ Maury	11h15	Départ Maury	10h25 15h40
Arrivée Espira	11h50	Arrivée St Paul	10h40 15h55
Départ Espira	14h50	Départ St Paul	10h55 16h50
Retour Maury	15h35	Retour Maury	11h10 17h05



Projet de mise en valeur par la lumière du château de Queribus:



La commune de Cucugnan travaille sur un projet de mise en valeur par la lumière du château de Queribus.

Certains éclairages extérieurs seront implantés sur des terrains appartenant à la commune.

Le conseil municipal lors de sa séance du 7 avril dernier a approuvé le projet et a autorisé la commune de Cucugnan à implanter des éclairages extérieurs sur des terrains propriété de la commune et jouxtant le château de Queribus.

Bilan du passage à la TNT



Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, toutes les chaînes de la TNT sont passées en HD. Il n'y a pas eu trop de soucis... Il faut dire que les techniciens locaux avaient bien anticipé auprès de leur clientèle.

Si nous recevons trois fois plus de programmes, nous avons en contrepartie beaucoup de petits incidents liés à la complexité des installations de réception. Sachez qu'au moindre problème les services compétents œuvrent au plus vite.

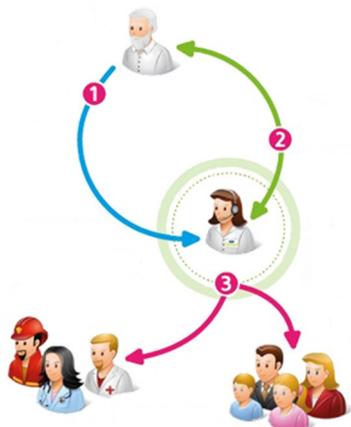
Le saviez-vous?

- ◆ Pour ceux qui reçoivent la télévision à partir de l'émetteur de Lesquerde (Maury et la majorité du Fenouillèdes), le syndicat de télévision local offre la possibilité de recevoir les programmes de certaines chaînes catalanes (chaînes 800 à 806).
- ◆ Si vous êtes équipé d'un décodeur externe, à l'aide de sa télécommande, pensez à le mettre en veille régulièrement. Lors de sa remise en marche certains petits problèmes (pertes de chaînes...) seront réglés



Informations diverses

La « Téléassistance »: outil de maintien à domicile



La commune, consciente des difficultés de certains, vient de signer une convention avec l'Association « Présence Verte Grand Sud » afin de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées, isolées ou fragilisées par la maladie ou le handicap.

Prévenir ses proches d'un problème grâce à un judicieux dispositif d'alerte à installer chez soi, tel est le but de ce système proposé par Présence Verte.

L'abonné est sécurisé et son entourage aussi.

En cas de besoin, une simple pression sur un bouton le met en contact avec une centrale d'écoute où un interlocuteur formé apporte une réponse adaptée en prévenant son réseau de solidarité ou les services d'urgence.

Ce service fonctionne 24h/24 et 7 jours/7.

Grâce à la convention Mairie-Présence Verte, le futur adhérent bénéficiera des frais d'installation réduits de moitié: au lieu de 45€ il ne lui en coûtera que 22.50€.

Le prix d'abonnement mensuel s'élève à 24€ hors aides éventuelles (MSA, Mutuelles, Caisses de retraite...)

Présence Verte Grand Sud est agréée « Service à la personne » ce qui ouvre droit à une réduction ou crédit d'impôt de 50% des dépenses engagées.

Pour plus d'informations:

- La Mairie: 04 68 59 15 24
- Présence Verte Grand Sud, 23 rue François Broussais—66000 Perpignan—Tél: 04 68 95 87 33
www.presenceverte.fr

La campagne d'été des Restos du cœur a débuté le 5 avril dernier.



Les personnes inscrites sont accueillies **tous les 15 jours, le mardi après-midi de 13h30 à 16h30** dans les locaux de l'ancienne gare mis à disposition par « Les Vignerons de Maury ».

Des denrées de première nécessité y sont distribuées aux personnes en difficultés.

Un vestiaire leur est également proposé.

Pour plus d'information:

Mairie au 04 68 59 15 24

Restos du Coeur (siège) 04 68 85 04 53

Madame Pommier, animatrice du centre de Maury: 06 08 64 93 00

Labellisation Vignobles & Découvertes



Dans le cadre de la labellisation Vignobles & Découvertes de la destination « Perpignan Méditerranée Rivesaltes », la commune a déposé sa candidature en tant qu'hébergement pour le Gîte d'étape "Grenache" et Carignan" à la session du 1^{er} janvier 2016 à Atout France.

Notre candidature a fait l'objet d'un examen au regard des exigences requises dans le règlement d'usage de la marque Vignobles & Découvertes par Atout France et le Conseil Supérieur de l'œnotourisme.

Formalité passée avec succès : les 2 gîtes sont désormais intégrés à la destination « Perpignan Méditerranée Rivesaltes ».



Marathon du Vignoble

Le **dimanche 30 octobre 2016** : rendez-vous pour la deuxième édition du Marathon du Vignoble Agly-Fenouillèdes !

Nos besoins en bénévoles

Bénévoles sur parcours : 40

Bénévoles sur ravitaillements : 20

Signaleurs sur croisements routiers : 20

Bénévoles inscriptions/retrait dossard : 10

Bénévoles départ/arrivée : 5

Bénévoles contrôle des puces électroniques : 3

Bénévoles passage relais : 6

Si vous êtes intéressé(e-s) pour nous aider, contactez-nous sudcathare@stationdetrail.com



Nouvelles règles relatives aux logements vacants

Les règles relatives à la procédure de constatation des logements vacants ont été modifiées par la direction des finances publiques.

Rappelons que les logements vacants concernent toute habitation ayant des éléments de **confort minimum** (installation électrique, eau courante, équipements sanitaires...) et **vide de tout meuble** (ou mobilier insuffisant pour en permettre l'habitation) au 1er janvier de l'année d'imposition.

Ces logements doivent être **vacants depuis au moins une année** au 1er janvier de l'année d'imposition.

Les nouveautés : dorénavant, pour permettre l'exonération à la taxe d'habitation, toute attestation de logement vacant établie par les services de la Mairie ne pourra plus être délivrée au-delà du 31 janvier pour l'année en cours. En outre les services fiscaux exigent que chaque propriétaire fasse la preuve de non consommation d'eau et d'électricité par ses fournisseurs d'accès.



Propreté du village: billet d'humeur d'un citoyen

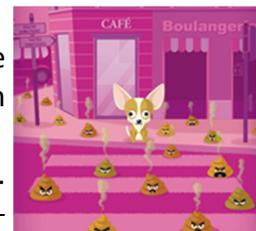


On m'a dit... « inutile de parler de propreté, ça ne sert à rien! »

En pensant à la dame qui sort tôt son petit chien, qui le rentre le forfait accompli, au fumeur qui jette son paquet vde, à celui qui en passant balance sa canette par la portière..

Je dis NON: contre les incivilités je ne peux pas faire grand chose. Jouer au chevalier blanc devant la dame au chien, facile, plus problématique devant un abruti énervé. Si j'ai le devoir de réagir, juridiquement je n'en ai pas le droit.

Alors je me contente d'en parler et petitement, lorsque je trouve un papier, une canette, un déchet facilement transportable je le ramasse et le mets dans la première poubelle sur ma route, quelle soit publique ou privée...





Adresses Utiles

Pompier 1, avenue Jean Jaurès Tél.: 04 68 59 00 28

La Poste 16, avenue Jean Jaurès Tél.: 04 68 59 02 20

Horaires d'ouverture: Du lundi au vendredi : 9h – 11h15 / samedi 9h – 10h 30

Les Transports Ligne autobus GEP-VIDAL Quillan-Perpignan / Perpignan-Quillan

Arrêts réguliers à MAURY (devant l'école) tous les jours sauf dimanche et jours fériés :

Pour les horaires, contacter Tél. 04 68 61 30 30

Maison Interconsulaire de l'entreprise

Marie-Pierre MARQUIE 1, Lotissement du Docteur Pougault Tél.: 04 68 59 23 58

mariepierre.marquie@cma66.fr Fax : 04 68 59 25 71

Ouverture de l'antenne : les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h00 à 17h30

Les permanences de la conseillère économique, Martine SICART se feront **les lundis** et non plus les jeudis.

Santé

• Docteur VEDRENNE 4, Imp des Mimosas Tél.: 04 68 59 00 97

• Docteur LEMOINE Maison de Santé—Saint Paul de Fenouillet Tél.: 04 11 63 00 10

• Pharmacie Saint Roch 58, Av. J. Jaurès Tél.: 04 68 59 00 23

• Maison de Santé rurale Av Georges Pézières Saint-Paul de Fenouillet Tél.: 04 11 63 00 23

• Le Cabinet d'infirmières libérales de Maury-Corbières tient des permanences au Cabinet:

1 rue Auguste Pous

Horaires d'ouverture de 8h30 à 11h00 les: lundi, mardi, jeudi. Pour tout rendez-vous ou urgence, appeler aux numéros suivants: Tél. : 04 68 59 10 64 ou 06 47 20 26 84

Bien-être:

• Magnétiseur: Mr SEMPER av Jean Jaurès Tél.: 04 68 59 13 24

• Esthéticienne: ADELE BEAUTE Soins visage, épilation, massages. Esthéticienne D.E Tél.: 06 08 01 07 06
adelebeaute@free.fr

• Cryptesthésiste: Stéphanie Marin Celerier, 10 rue Aristide Briand Tél.: 06 29 55 15 01

La Paroisse Tél.: 04 68 59 02 45

Les Permanences (rez de chaussée de la mairie)

• H.L.M : contacter la mairie.

• Contrôleur de la Mutualité Sociale Agricole : tous les mercredis à partir de 15h (sauf exceptions)

• Assistante Sociale Mutualité Agricole : sur RDV à domicile Tél.: 04 68 55 60 55

• Assistante sociale du Conseil Départemental : sur RDV Tél.: 04 68 64 26 29

Renseignements à la Maison Sociale du Département

Les salles Municipales

• Salle Multimédia : 75 av. J. Jaurès

• Centre de Loisirs : av. J.Jaurès

Renseignements pour les tarifs de location à la mairie au Tél.:04 68 59 15 24

(gratuit pour les associations et les groupements)

Fonctionnement des Salles: pour réserver le Centre Loisirs, il faut s'adresser à la mairie et faire un état des lieux avec un élu avant et après utilisation de cette salle.

A votre service en régie municipale (contacter la mairie) mairie.maury@wanadoo.fr Tél.: 04 68 59 15 24

• Les services de l'eau et de l'assainissement

• Le service des Pompes Funèbres

• Les gîtes ruraux et gîte d'étape



Les documents administratifs

Carte nationale d'identité

- Un acte de naissance + ancienne CNI
- Justificatif de domicile (dernière facture EDF, Télécom...)
- 2 photos d'identité conformes
- Livret de famille
- Autorisation parentale.
- Ampliation décret naturalisation, le cas échéant.



Passeport

- Les demandes de passeport: mairie de Saint Paul de Fenouillet, sur rendez-vous au 04 68 59 00 26

Certificat d'immatriculation

- Demande d'immatriculation
- Contrôle technique (- de 6 mois)
- Tarif selon puissance et ancienneté
- Justificatif d'identité

Acte de naissance, mariage, décès

- Mairie du lieu de naissance, du mariage ou du décès

Certificat d'hérédité

- Mairie du domicile ou mairie du lieu de décès
- Livret de famille du défunt
- Acte de naissance

Permis de conduire

- 2 photos d'identité
- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile
- Déclaration de perte ou de vol (dans ces cas : 25€ en timbres fiscaux à ajouter au dossier)

Livret de famille

- Mairie du lieu de mariage
- En cas de perte, fournir l'état civil des conjoints et des enfants.



Etat Civil

Naissances 2015			Naissances 2016		
Nom	Prénom	Date	Nom	Prénom	Date
SCHOSSELER	Leny	18 07 2015	GELIS	Anthonin	28 01 2016
PUIG	Benjamin	11 09 2015	RAYNAUD ALONSO	Vincent	11 02 2016
SEMPER	Pierre	12 11 2015	GRIZAUD	Iryna	18 04 2016

Décès 2016

Nom	Prénom	Date	Nom	Prénom	Date
AURIOL	Marcel	11 01 2016	PEREZ SALOR	Brigida	24 02 2016
PUJOL	Francis	10 02 2016	VIDAL	Francine	11 03 2016
TREBILLAC	Marie Madeleine	07 02 2016	NICOLAU	André	27 02 2016



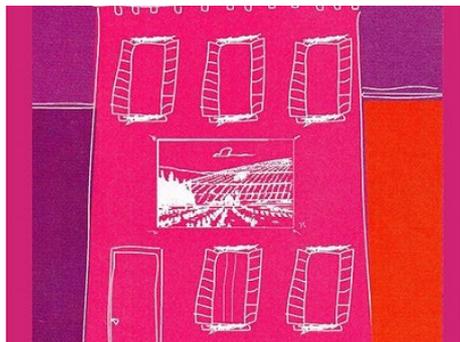
inimaginaire

Vide grenier



MANIFESTATIONS A VENIR

- ♦ Vendredi 8 juillet: Toutes Toiles Dehors
Vernissage de l'exposition à ciel ouvert à 18h30 cellier des vigneron
- ♦ Jeudi 14 juillet: Bal et Feux d'Artifice
- ♦ Mercredi 20 juillet: Cinéma en plein air
- ♦ Lundi 1 août: Marché de Potiers
- ♦ Dimanche 7 août: vide grenier
- ♦ Jeudi 11 août: fête du village avec le concert des Klosques



Le Centre d'Incendie et de Secours de Maury communique :



La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers des Fenouillèdes recrute.

Ainsi les jeunes âgés de 13-14 ans, fille ou garçon, intéressés pour intégrer cette section et prêts à s'engager pour suivre une formation de secourisme et de lutte contre les incendies en vue de devenir peut être le Sapeur-Pompier de demain, sont invités à se présenter au Centre d'Incendie et de Secours de Maury pour plus de renseignements.



Communication internet



En complément des publications habituelles, la municipalité souhaite améliorer la diffusion des informations auprès des administrés. Pour cela, nous proposons de diffuser toutes les publications, informations municipales, avis de coupure d'eau, etc...par le biais d'internet. Dans le cas où vous souhaiteriez recevoir régulièrement ces informations, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous adresser un message de confirmation à l'adresse suivante:

mairie.maury@wanadoo.fr

Bien entendu, l'anonymat de chacun sera préservé lors des envois groupés.